

## ARRETE DE CONCESSION DEFINITIVE (ACD) DES LOTS ISSUS DES LOTISSEMENTS APPROUVES DANS LES DISTRICTS AUTONOMES D'ABIDJAN ET DE YAMOOUSSOUKRO

DOCUMENTS A FOURNIR	Coût		
	Personnes physiques	Sociétés	Associations
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dossier Technique établi par un Géomètre-expert agréé</li> <li>• Quatre (4) photocopies de la pièce d'identité (CNI, Attestation d'identité, carte consulaire ou passeport et extrait d'acte de naissance)</li> <li>• Quatre photocopies (4) de l'attestation de cession, Attestation villageoise, ou autre titre équivalente</li> <li>• Une (1) demande d'Arrêté de Concession Définitive</li> </ul>	100 000 FCFA	450 000 FCFA	150 000 FCFA

## ARRETE DE CONCESSION DEFINITIVE (ACD) A PARTIR DE LA LETTRE D'ATTRIBUTION (LA) POUR LES LOTS ISSUS DES LOTISSEMENTS APPROUVES DANS LES DISTRICTS AUTONOMES D'ABIDJAN ET DE YAMOOUSSOUKRO

DOCUMENTS A FOURNIR	Coût		
	Personnes physiques	Sociétés	Associations
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Dossier Technique</li> <li>• Quatre (4) photocopies de la pièce d'Identité (CNI, Attestation d'Identité, Carte Consulaire ou Passeport et Extrait d'acte de naissance)</li> <li>• Quatre (4) copies (original plus 3 photocopies) de la lettre d'Attribution ou du Permis d'Habitation'</li> <li>• Une (1) fiche de demande d'Arrêté de Concession Définitive</li> </ul>	90 000 FCFA	250 000 FCFA	100 000 FCFA

## ARRETE DE CONCESSION DEFINITIVE (ACD) A PARTIR DE LA LETTRE D'ATTRIBUTION, L'ARRETE DE CONCESSION PROVISOIRE (ACP) ET LE TITRE FONCIER

DOCUMENTS A FOURNIR	Coût		
	Personnes physiques	Sociétés	Associations
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quatre (4) photocopies de la pièce d'Identité (CNI, Attestation d'Identité, Carte Consulaire ou Passeport et Extrait d'Acte de naissance)</li> <li>• L'original de l'Arrêté de Concession Provisoire (ACP) ou la copie de la Lettre d'Attribution (pour Titre Foncier)</li> <li>• Deux copies de Plan visé par le géomètre assermenté du cadastre (cachet sec)</li> <li>• Une (1) fiche de demande d'Arrêté de Concession Définitive (ACD).</li> <li>• Un Etat Foncier avec Historique</li> </ul>	80 000 FCFA	240 000 FCFA	90 000 FCFA

# Arrêté de Concession Définitive (ACD) hors lotissement

## ARRETE DE CONCESSION DEFINITIVE (ACD) HORS LOTISSEMENT

DOCUMENTS A FOURNIR	Coût (FCFA)		
	Personnes physiques	Sociétés	Associations
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dossier technique</li> <li>• Quatre (4) photocopies de la pièce d'identité (CNI, attestation d'identité, carte consulaire ou passeport et extrait d'acte de naissance)</li> <li>• Quatre photocopies (4) de l'attestation de cession, attestation villageoise, ou lettre d'attribution ou autre titre équivalent</li> <li>• Une (1) de demande d'ACD</li> <li>• Un plan de situation</li> </ul>	<p>Superficie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De 0 à 0.5 ha :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nouvelle demande : 115 000</li> <li>○ Avec LA :100 000</li> <li>○ Avec TF ou ACP : 80 000</li> </ul> </li> <li>• De 0.5 à 1 ha :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nouvelle demande : 140 000</li> <li>○ Avec LA :110 000</li> <li>○ Avec TF ou ACP : 80 000</li> </ul> </li> <li>• De 1 à 2 ha :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nouvelle demande : 190 000</li> <li>○ Avec LA :120 000</li> <li>○ Avec TF ou ACP : 80 000</li> </ul> </li> <li>• De 2 à 3 ha : 240 000               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nouvelle demande : 240 000</li> <li>○ Avec LA :130 000</li> <li>○ Avec TF ou ACP : 80 000</li> </ul> </li> <li>• De 3 ha et plus :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nouvelle demande : 290 000</li> <li>○ Avec LA :140 000</li> <li>○ Avec TF ou ACP : 80 000</li> </ul> </li> </ul>	<p>Superficie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De 0 à 0.5 ha :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nouvelle demande : 275 000</li> <li>○ Avec LA :250 000</li> <li>○ Avec TF ou ACP : 240 000</li> </ul> </li> <li>• De 0.5 à 1 ha :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nouvelle demande : 300 000</li> <li>○ Avec LA :250 000</li> <li>○ Avec TF ou ACP : 240 000</li> </ul> </li> <li>• De 1 à 2 ha :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nouvelle demande : 350 000</li> <li>○ Avec LA :250 000</li> <li>○ Avec TF ou ACP : 240 000</li> </ul> </li> <li>• De 2 à 3 ha : 240 000               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nouvelle demande : 400 000</li> <li>○ Avec LA :250 000</li> <li>○ Avec TF ou ACP : 240 000</li> </ul> </li> <li>• De 3 ha et plus :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nouvelle demande : 450 000</li> <li>○ Avec LA :250 000</li> <li>○ Avec TF ou ACP : 240 000</li> </ul> </li> </ul>	<p>Superficie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De 0 à 0.5 ha :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nouvelle demande : 125 000</li> <li>○ Avec LA :100 000</li> <li>○ Avec TF ou ACP : 240 000</li> </ul> </li> <li>• De 0.5 à 1 ha :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nouvelle demande : 150 000</li> <li>○ Avec LA :100 000</li> <li>○ Avec TF ou ACP : 240 000</li> </ul> </li> <li>• De 1 à 2 ha :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nouvelle demande : 200 000</li> <li>○ Avec LA :250 000</li> <li>○ Avec TF ou ACP : 240 000</li> </ul> </li> <li>• De 2 à 3 ha : 240 000               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nouvelle demande : 250 000</li> <li>○ Avec LA :250 000</li> <li>○ Avec TF ou ACP : 240 000</li> </ul> </li> <li>• De 3 ha et plus :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nouvelle demande : 300 000</li> <li>○ Avec LA :100 000</li> <li>○ Avec TF ou ACP : 240 000</li> </ul> </li> </ul>

### ARRETE DE CONCESSION DEFINITIVE AVEC ATTESTATION VILLAGEOISE (INTERIEUR DU PAYS, HORS DISTRICT)

DOCUMENTS A FOURNIR	Coût (FCFA)		
	Chef-lieu de Région	Chef-lieu de Département	Sous-Préfectures
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dossier technique</li> <li>• Quatre (4) photocopies de la pièce d'identité (CNI, attestation d'identité, carte consulaire ou passeport et extrait d'acte de naissance)</li> <li>• Quatre photocopies (4) de l'attestation de cession, attestation villageoise, ou lettre d'attribution ou autre titre équivalent</li> <li>• Une (1) de demande d'ACD</li> <li>• Un plan de situation</li> </ul>	<b>90 000 FCFA</b>	<b>70 000 FCFA</b>	<b>30 000 FCFA</b>

### ARRETE DE CONCESSION DEFINITIVE AVEC LETTRE D'ATTRIBUTION (INTERIEUR DU PAYS)

DOCUMENTS A FOURNIR	Coût (FCFA)		
	Chef-lieu de Région	Chef-lieu de	Sous-Préfectures
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dossier technique</li> <li>• Quatre (4) photocopies de la pièce d'identité (CNI, attestation d'identité, carte consulaire ou passeport et extrait d'acte de naissance)</li> <li>• Quatre photocopies (4) de l'attestation de cession, attestation villageoise, ou lettre d'attribution ou autre titre équivalent</li> <li>• Une (1) de demande d'ACD</li> <li>• Un plan de situation</li> </ul>	<b>80 000 FCFA</b>	<b>60 000 FCFA</b>	<b>10 000 FCFA</b>

### ARRETE DE CONCESSION DEFINITIVE AVEC TITRE FONCIER (INTERIEUR DU PAYS)

DOCUMENTS A FOURNIR	Coût (FCFA)		
	Région	Département	Sous-Préfectures
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dossier technique</li> <li>• Quatre (4) photocopies de la pièce d'identité (CNI, attestation d'identité, carte consulaire ou passeport et extrait d'acte de naissance)</li> <li>• Quatre photocopies (4) de l'attestation de cession, attestation villageoise, ou lettre d'attribution ou autre titre équivalent</li> <li>• Une (1) de demande d'ACD</li> <li>• Un plan de situation</li> </ul>	<b>70 000 FCFA</b>	<b>50 000 FCFA</b>	<b>10 000 FCFA</b>

### ARRETE DE CONCESSION DEFINITIVE AVEC ARRETE DE CONCESSION PROVISOIRE (INTERIEUR DU PAYS)

DOCUMENTS A FOURNIR	Coût (FCFA)

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dossier technique</li> <li>• Quatre (4) photocopies de la pièce d'identité (CNI, attestation d'identité, carte consulaire ou passeport et extrait d'acte de naissance)</li> <li>• Quatre photocopies (4) de l'attestation de cession, attestation villageoise, ou lettre d'attribution ou autre titre équivalent</li> <li>• Une (1) de demande d'ACD</li> <li>• Un plan de situation</li> </ul>	Région	Département	Sous-Préfectures
	<b>70 000 FCFA</b>	<b>50 000 FCFA</b>	<b>10 000 FCFA</b>

### DEROGATION

DOCUMENTS A FOURNIR	Coût (FCFA)		
	Personnes physiques	Sociétés	Associations
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fiche d'enquête de voisinage en deux exemplaires</li> <li>• 02 extraits topo</li> <li>• 01 photocopie de la CNI</li> <li>• 01 copie du titre de propriété</li> </ul>	<b>500 000 FCFA</b>		

### DECLASSEMENT ET MORCELLEMENT

DOCUMENTS A FOURNIR	Coût (FCFA)		
	Personnes physiques	Sociétés	Associations
Une demande de déclassement <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un avis du Maire de la commune ou du Sous-préfet quand Il s'agit d'une Sous-préfecture</li> <li>• Un état foncier (réquisition)</li> <li>• Plan de situation</li> <li>• Extrait ou copie du plan de lotissement</li> <li>• Une pièce d'identité du demandeur</li> <li>• Un arrêté de nomination du chef de la communauté</li> </ul>	<b>100 000 FCFA</b>		

### LOTISSEMENT PRIVE

DOCUMENTS A FOURNIR	Coût
---------------------	------

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>SOUS DOSSIER A</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Demande d'autorisation ;</li> <li>- Un extrait topographique ;</li> <li>- Un titre de propriété (titre foncier)</li> <li>- Un certificat d'urbanisme ;</li> <li>- Une note de présentation du projet.</li> </ul> </li> <li>• <b>SOUS DOSSIER B</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un plan de situation</li> <li>- Un état des lieux du site à lotir ;</li> <li>- Un projet de lotissement (plan parcellaire) dressé par un urbaniste agréé inscrit régulièrement au Tableau de l'Ordre ;</li> <li>- Un cahier des charges du lotissement ;</li> </ul> </li> <li>• <b>SOUS DOSSIERS C</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un avant-projet des terrassements ;</li> <li>- Un avant-projet des voiries et réseaux divers</li> <li>- Un calque foncier ;</li> <li>- Une copie des statuts de l'association syndicale formée par l'ensemble des acquéreurs ;</li> </ul> </li> </ul> <p>Le Ministre chargé de l'urbanisme délivre ensuite un certificat de lotissement qui vaut approbation.</p>	Personnes physiques	Sociétés	Associations
	<b>200 000 FCFA</b>		

### LETRE D'ATTRIBUTION AVEC PROMESSE DE BAIL EMPHYTEOTIQUE

DOCUMENTS A FOURNIR	Coût (FCFA)		
	Personnes physiques	Sociétés	Associations
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande adressée au Ministre en charge de la Construction</li> <li>• 4 extraits topo</li> <li>• Notification d'avis favorable pour la réalisation du projet</li> <li>• Statut de la société</li> <li>• CNI du représentant</li> </ul>	<b>12 000 FCFA</b>	<b>100 000 FCFA</b>	<b>Néant</b>

### ARRETE DE CONCESSION PROVISoire (ACP) AVEC PROMESSE DE BAIL EMPHYTEOTIQUE

DOCUMENTS A FOURNIR	Coût (FCFA)		
	Personnes physiques	Sociétés	Associations
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande adressée au Ministre en charge de la Construction</li> <li>• L'original ou une photocopie de la lettre d'attribution</li> <li>• Dossier technique</li> </ul>	<b>240 000 FCFA</b>		

## ARRETE DE CONCESSION PROVISOIRE (ACP) AVEC PROMESSE DE BAIL EMPHYTEOTIQUE ET TITRE FONCIER

DOCUMENTS A FOURNIR	Coût (FCFA)		
	Personnes physiques	Sociétés	Associations
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande adressée au Ministre en charge de la Construction</li> <li>• L'original ou une photocopie de la Lettre d'Attribution (LA)</li> <li>• Dossier technique</li> </ul>			
	<b>30 000 FCFA</b>		

## TRANSFERT D'ACP AVEC PROMESSE DE BAIL EMPHYTEOTIQUE

DOCUMENTS A FOURNIR	Coût (FCFA)		
	Personnes physiques	Sociétés	Associations
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande de transfert d'ACP avec promesse de bail emphytéotique</li> <li>• Extrait topographique titré, signé et cacheté par le cadastre</li> <li>• Etat foncier justifiant l'inscription au livre foncier</li> <li>• ACP avec promesse de bail emphytéotique</li> <li>• Attestation de paiement de la redevance</li> <li>• Acte de cession d'impenses ou de droits immobiliers établi par un notaire</li> <li>• Statuts de la société ou registre de commerce accompagné de la CNI du représentant de la société</li> </ul>			
	<b>100 000 FCFA</b>		

## BAIL EMPHYTEOTIQUE

DOCUMENTS A FOURNIR	Coût (FCFA)		
	Personnes physiques	Sociétés	Associations
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande de bail</li> <li>• Extrait topo titre signé et cacheté par le cadastre</li> <li>• Etat foncier justifiant l'inscription au livre foncier</li> <li>• ACP avec promesse de bail emphytéotique</li> <li>• Attestation de paiement de la redevance</li> <li>• Statuts de la société ou registre de commerce accompagné de la CNI du représentant de la société</li> <li>• Constat de mise en valeur (PV de constat)</li> </ul>			
	<b>40 000 FCFA</b>	<b>100 000 FCFA</b>	<b>Néant</b>

## TRANSFERT DE BAIL EMPHYTEOTIQUE

DOCUMENTS A FOURNIR	Coût (FCFA)		
	Personnes physiques	Sociétés	Associations
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande de transfert de bail</li> <li>• Extrait topo titre signe et cacheté par le cadastre</li> <li>• Etat foncier justifiant l'inscription au livre foncier</li> <li>• Copie du bail emphytéotique</li> <li>• Attestation de paiement de la redevance</li> <li>• Statuts de la société ou Registre de commerce accompagné de la CNI du représentant de la société</li> <li>• Acte de cession d'impenses ou de droits immobiliers établi par un notaire</li> <li>• Constat de mise en valeur (PV de constat).</li> </ul>	<b>100 000 FCFA</b>		

## ATTESTATION DE LETTRE D'ATTRIBUTION (ATLA) (EN CAS DE PERTE DE L'ORIGINALE)

DOCUMENTS A FOURNIR	Coût (FCFA)		
	Personnes physiques	Sociétés	Associations
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une déclaration de perte de la lettre d'attribution</li> <li>• Une photocopie de la Carte Nationale d'Identité (CNI)</li> <li>• Un (01) extrait topo ou plan de situation</li> <li>• si possible une copie de la lettre d'attribution égarée</li> </ul>	<b>5 000 FCFA</b>		

## DEMANDE DE POSITION FONCIERE

DOCUMENTS A FOURNIR	Coût (FCFA)		
	Personnes physiques	Sociétés	Associations
<ul style="list-style-type: none"> <li>• une demande de position foncière selon le formulaire type</li> <li>- Un extrait topographique ;</li> <li>Une photocopie de la lettre d'attribution, de l'Arrêté de Concession Provisoire (ACP), de l'acte administratif de vente ou de l'attestation domaniale</li> <li>- Une copie de la pièce d'identité</li> </ul>	<b>5 000 FCFA</b>		

## RADIATION D'UNE CLAUSE (TERME A DEFINIR)

DOCUMENTS A FOURNIR	Coût		
	Personnes physiques	Sociétés	Associations
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un dossier technique</li> <li>• L'original de l'attestation agricole + (04) copies</li> <li>• (04) copies de la pièce d'identité</li> <li>• une demande de radiation de clause</li> </ul>	<b>20 000 FCFA</b>		

## AGREMENT D'AGENT IMMOBILIER

DOCUMENTS A FOURNIR	Coût (FCFA)		
	Personnes physiques	Sociétés	Associations
1- Une demande adressée au Ministre de la construction, du logement, de l'assainissement et de l'urbanisme ; 2- Extrait de naissance ou fiche individuelle d'état civil décret de naturalisation, le cas échéant ; 3- Un certificat de nationalité datant de moins de (03) mois ; 4- Un CV du demandeur ; 5- Copie conforme du ou des diplôme(s) : Bac+3, BEPC avec expérience supérieur à 10 ans ; 7- Certificat(s) de travail en rapport avec la gestion immobilière ; 8- Attestation d'exercice fiscale (DFE + Attestation) ; 9- Situation fiscale du postulant (l'intéresse lui-même) ; 10- Statuts de la société ; obligatoire (OHADA) ; 11- Justification d'une garantie financière d'un montant de 2 000 000 FCFA auprès d'une banque ; d'un établissement financier ou souscrire à une assurance de responsabilité civile professionnelle du même montant au profit du Ministère de la Construction, de l'Assainissement et de l'Urbanisme  NB : le dossier de demande d'agrément est remis en six (06) exemplaires dont un (01) original et six (05) copies au 4 <sup>ème</sup> avant le dépôt au service du Guichet Unique du Foncier et de l'Habitat.			
	<b>100 000 FCFA</b>		

## AGREMENT PROMOTEUR IMMOBILIER

DOCUMENTS A FOURNIR	Coût (FCFA)		
	Personnes physiques	Sociétés	Associations
1- Sous dossier A : concernant le représentant légal de la société ou la personne physique : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une demande écrite adressée au ministre de la promotion du logement</li> <li>- une pièce attestant l'identité du pétitionnaire ;</li> <li>- un certificat de nationalité ;</li> <li>- un casier judiciaire datant de (03) mois ;</li> <li>- un certificat de résidence en ci ;</li> <li>- un cv ;</li> </ul> 2- Sous dossier B : concernant la société : <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'adresse géographique précise du siège ;</li> <li>- l'adresse postale du siège et le numéro d'immatriculation au registre de commerce ;</li> <li>- les contacts téléphoniques, fax ;</li> <li>- les références techniques et financières de la société ;</li> <li>- les statuts de la société ;</li> <li>- l'attestation de régularité fiscale datant de moins de (03) mois ;</li> <li>- la liste du personnel et l'organigramme de la société ;</li> <li>- la liste des partenaires techniques ;</li> <li>- la liste des partenaires financiers.</li> </ul>			
	<b>200 000 FCFA</b>		

## AGREMENT AUX ENTREPRISES DE BATIMENT ET/OU ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE

DOCUMENTS A FOURNIR	Coût (FCFA)		
	Personnes physiques	Sociétés	Associations
<p>1. Sous dossier A concernant le représentant légal de la société ou la personne physique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une demande adressée au ministre de la construction, du logement, de l'assainissement et de l'urbanisme</li> <li>- Une CNI du représentant légal</li> <li>- Un certificat de nationalité</li> <li>- Un certificat de résidence pour les étrangers</li> <li>- Un casier judiciaire datant de moins de trois mois</li> <li>- Un CV</li> </ul> <p>2. Sous dossier B concernant la société :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan de situation du siège ;</li> <li>- L'adresse postale et contacts téléphoniques</li> <li>- Le registre de commerce ;</li> <li>- L'attestation de régularité sociale (CNPS)</li> <li>- L'attestation d'identité bancaire</li> <li>- La liste du personnel (permanent ou contractuel) et l'organigramme de la société ;</li> <li>- Les références techniques pour les travaux effectués (PV de réception, attestation de bonne exécution)</li> <li>- La liste du matériel (permanent ou de location) ;</li> </ul>			
	<b>100 000 FCFA</b>		

## AGREMENT AMENAGEUR FONCIER

DOCUMENTS A FOURNIR	Coût (FCFA)		
	Personnes physiques	Sociétés	Associations
<p>1. Sous dossier a :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une demande écrite adresse au ministère charge de l'urbanisme ;</li> <li>- Une CNI du représentant légal ;</li> <li>- Un certificat de nationalité ;</li> <li>- Un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;</li> <li>- Un certificat de résidence en Côte d'Ivoire pour les étrangers ;</li> <li>- Un CV</li> </ul>			
<p>2. Sous dossier b :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'adresse géographique précise du siège ;</li> <li>- l'adresse postale du siège ;</li> <li>- le numéro d'immatriculation au registre de commerce et de crédit mobilier ;</li> <li>- les contacts téléphoniques (téléphone fixe, portable), fax, etc. ;</li> <li>- les références techniques et financières de la société (relevé bancaire des trois derniers mois, bilan et le chiffre d'affaires des cinq dernières années, sauf pour les sociétés nouvellement constituées) ;</li> <li>- Les statuts de la société ;</li> <li>- L'attestation de régularité fiscale datant de moins de (02) mois ;</li> <li>- La domiciliation bancaire ;</li> <li>- La liste du personnel et l'organigramme de la société ;</li> <li>- Les CV des cadres dirigeant (techniques, administratif, juridique et général) ;</li> <li>- La liste, les références des partenaires techniques (géomètre, urbaniste, ingénieur, bureau d'études techniques et entreprises travaux voies et réseaux divers) et copie des contrats les liant ;</li> <li>- La liste et les références des partenaires financiers avec les adresses précises et les lettres d'intention de crédit.</li> </ul>	<b>70 000 FCFA</b>		

## ANNULATION D'UN ACTE ADMINISTRATIF

DOCUMENTS A FOURNIR	Coût (FCFA)		
	Personnes physiques	Sociétés	Associations
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Demande d'annulation</li> <li>- Toutes pièces justifiant la propriété</li> </ul>			
	<b>10 000 FCFA</b>		

## AUTORISATION DE DEMOLITION D'UNE CONSTRUCTION (POUR DEFAUT DU PERMIS DE CONSTRUIRE ET NON-CONFORMITE DE LA CONSTRUCTION) (VOIR LA LOI SUR LE PERMIS DE CONSTRUIRE)

DOCUMENTS A FOURNIR	Coût (FCFA)		
Demande de démolition	Personnes physiques	Sociétés	Associations
	<b>20 000 FCFA</b>		

## DEMANDE DE DEGUERPISSEMENT

DOCUMENTS A FOURNIR	Coût (FCFA)		
Demande adressée au Ministre Toutes pièces justifiant la propriété	Personnes physiques	Sociétés	Associations
	<b>20 000 FCFA</b>		

## FAIRE OPPOSITION A LA DELIVRANCE D'ACTE

DOCUMENTS A FOURNIR	Coût (FCFA)		
Demande adressée au Ministre Toutes pièces justifiant la propriété	Personnes physiques	Sociétés	Associations
	<b>20 000 FCFA</b>		

## DEMANDE D'EXECUTION D'UNE DECISION DEFINITIVE DE JUSTICE

DOCUMENTS A FOURNIR	Coût (FCFA)		
Signification par exploit d'huissier au Ministère en charge de la construction	Personnes physiques	Sociétés	Associations
	<b>Gratuit</b>		

## DEMANDE DE RECTIFICATION D'ACTE ADMINISTRATIF

DOCUMENTS A FOURNIR	Coût (FCFA)		
Demande adressée au Ministre Original de l'Acte à corriger	Personnes physiques	Sociétés	Associations
	<b>Gratuit</b>		

## SIGNIFICATION DE L'ORDONNANCE AUX FINS DE COMPULSOIRE

DOCUMENTS A FOURNIR	Coût (FCFA)		
	Personnes physiques	Sociétés	Associations
Signification par exploit d'huissier au Ministère en charge de la construction			
	<b>Gratuit</b>		

## DEMANDE D'OPPOSITION OU D'ANNULATION SUR LES GRANDES SUPERFICIES

DOCUMENTS A FOURNIR	Coût (FCFA)		
	Personnes physiques	Sociétés	Associations
Rapprocher avec la procédure d'opposition plus haut			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Superficie</li> <li>• 1 ha à 15 ha : 100 000</li> <li>• 15 ha à 30 ha : 200 000</li> <li>• 30 ha – 50 ha : 300 000</li> <li>• Plus de 50 ha : 400 000</li> </ul>		

### - COÛTS ET BAREMES DES PRESTATIONS DES GEOMETRES-EXPERTS

- Barème des prestations des géomètres-experts (ajouter les références de la loi 70-487 d'août 1970 portant création de l'Ordre des Géomètres-Experts (CNOGE))
- Emoluments et Frais de Notaires

Libellé	Coût (FCFA)
- <b>Déboursés (correspondances, affranchissement, impression et papeterie) :</b>	<b>20 000 FCFA</b>
- <b>Emoluments proportionnels :</b>	
- <b>Emoluments de formalités :</b>	
○ Demande de certificat de localisation :	15 000
○ Demande d'inscription au Livre foncier :	
▪ Capital entre 1 500 000 et 45 000 000 FCFA)	50 000
○ Demande de certificat de mutation de la propriété foncière :	75 000
○ Demande d'extrait topographique :	15 000
○ Demande d'Etat foncier :	5 000
○ Demande de la situation fiscale du bien :	15 000
○ Dépôt à l'enregistrement :	15 000
○ Dépôt au cadastre :	15 000
○ Emolument de rôle :	5 000
○ Demande de certificat de localisation :	
- <b>Frais de déplacement hors zone de résidence (500/km)</b>	
- <b>Taxe sur la valeur ajoutée (18%)</b>	

**CALCULATEUR DE LA MUTATION IMMOBILIERE - ACTES ET DROITS EQUIVALENTS**

**TERRAINS A USAGE D'HABITATION ET DE COMMERCE**

<b>ACTES</b>		<b>Taxe de publicité foncière, Base taxable, Montant estimé, Prix d'aliénation et Evaluation du bien (1,2% du prix de la vente + 3000)</b>		<b>Droit fixe</b>		<b>Certificat de Mutation de Propriété Foncière</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
		<b>Recettes Domaniales</b>	<b>Conservation Foncière</b>	<b>Recettes Domaniales</b>	<b>Conservation Foncière</b>		
1	Apport (partiel) d'actif	0,8 %	0,4 %	1 000	2 000	15 000	
2	Assignment valant pré-notation			1 000	2 000		
3	Adjudication judiciaire	0,8 %	0,4 %	1 000	2 000	15 000	
4	Acte de renonciation			1 000	2 000	15 000	
5	Apport- fusion (prise en charge du passif par la société absorbante)		0,4 %	1 000	2 000	15 000	
6	Apport	0,8 %	0,4 %	1 000	1 000	2 000	
7	Adjudication notariée	0,8 %	0,4 %	1 000	1 000	2 000	
8	Affectation			1 000	1 000	2 000	
9	Arrêté modificatif			1 000	1 000	2 000	
10	Annulation de vente			1 000	1 000	2 000	
11	Bail commercial	0,8 %	0,4 %	1 000	1 000	2 000	
12	Bail à construction	0,8 %	0,4 %	1 000	1 000	2 000	
13	Bail à construction à loyers avec pacte de préférence	0,8 %	0,4 %	1 000	2 000		
14	Bail de fonds de commerce	0,8 %	0,4 %	1 000	2 000		
15	Bail emphytéotique	0,8 %	0,4 %	1 000	2 000		
16	Cahier des charges			1 000	2 000		
17	Cession de droits immobiliers	0,8 %	0,4 %	1 000	2 000	15 000	
18	Cession de droits immobiliers avec hypothèque conventionnelle	0,8 %	0,4 %	1 000	2 000	15 000	

	délégation de loyers action résolutoire						
19	Commandement à fin de saisie réelle			1 000	2 000		
20	Changement de dénomination			1 000	2 000	15 000	
21	Cession de créance ou changement de créanciers	0,8 %	0,4 %	1 000	2 000		
22	Cession de pacte et dissolution	0,8 %	0,4 %	1 000	2 000		
23	Cession de droits de bail emphytéotique	0,8 %	0,4 %	1 000	2 000		
24	Changement de débiteur (ou de créancier)	0,8 %	0,4 %	1 000	2 000		
25	Changement de régime matrimonial	0,8 %	0,4%	1 000	2 000	15 000	
26	Changement de dénomination de siège et transformation de société			1 000	2 000	15 000	
27	Dation en paiement	0,8 %	0,4 %	1 000	2 000	15 000	
28	Donation entre vifs	0,8 %	0,4 %	1 000	2 000	15 000	
29	Duplicata certificat d'inscription			1 000	2 000		
30	Dissolution - partage	0,8 %	0,4 %	1 000	2 000	15 000	
31	Dissolution – cession de parts	0,8 %	0,4 %	1 000	2 000	15 000	
32	Dissolution de société et mutation de l'actif immobilier	0,8 %	0,4 %	1 000	2 000	15 000	
33	Donation d'usufruit	0,8 %	0,4 %	1 000	2 000		
34	Echange de biens immobiliers	0,8 %	0,4 %	1 000	2 000	15 000	
35	Cession de gré à gré	0,8 %	0,4 %	1 000	2 000	15 000	

36	Hypothèque conventionnelle	0,8 %	0,4 %	1 000	2 000		
37	Hypothèque conservatoire (définitive)	0,4%	0,2 %	1 000	2 000		
38	Hypothèque conventionnelle avec délégation de loyers	0,4 %	0,2 %	1 000	2 000		
39	Hypothèque judiciaire	0,4 %	0,2 %	1 000	2 000		
40	Mutation après décès (de la moitié indivise)	0,4 %	0,2 %	1 000	2 000		
41	Mutation par jugement	0,8 %	0,4 %	1 000	2 000		
42	Mainlevée hypothèque conventionnelle	0,8 %	0,4 %	1 000	2 000		
43	Mainlevée de prénotation			1 000	2 000		
44	Mainlevée hypothèque judiciaire	0,8 %	0,4 %	1 000	2 000		
45	Mainlevée partielle hypothèque conventionnelle	0,8 %	0,4 %	1 000	2 000		
46	Mainlevée hypothèque conservatoire	0,4 %	0,2 %	1 000	2 000		
47	Mainlevée de commandement	-	-	1 000	2 000		
48	Mise sous séquestre	gratis		1 000	2 000		
49	Mainlevée judiciaire de séquestre	0,8 %	0,4 %	1 000	2 000		
50	Mise en réserve			1 000	2 000		
51	Hypothèque de la masse des créances	0,4 %	0,2 %	1 000	2 000		
52	Partage partiel	0,8 %	0,4 %	1 000	2 000		
53	Prorogation de bail et modification de loyers	0,8 %	0,4 %	1 000	2 000		
54	Rectification hypothèque conventionnelle			1 000	2 000		

55	Rectification de vente			1 000	2 000		
56	Rectification de désignation sur succession			1 000	2 000		
57	Règlement de copropriété			4 000	5 000		
58	Retrait et attribution	0,8 %	0,4 %	1 000	2 000	15 000	
59	Résiliation du bail			1 000	2 000		
60	Résolution hypothèque conventionnelle et délégation de loyers	0,8 %	0,4 %	1 000	2 000		
61	Radiation de clause d'usage			1 000	2 000		
62	saisie conservatoire (Etat)	Gratis		1 000	2 000		
63	Substitution de débiteur			1 000	2 000		
64	Vente à réméré	0,8 %	0,4 %	1 000	2 000	15 000	
65	Vente par licitation	0,8 %	0,4 %	1 000	2 000	15 000	
66	Vente d'usufruit et donation de nue-propriété	0,8 %	1 000	1 000	2 000	15 000	
67	Translation d'hypothèque	0,8 %	0,4 %	1 000	2 000		
68	Transfert de créance	0,8 %	0,4 %	1 000	2 000		
69	Inscription de la valeur des constructions		0,1 %	1 000	2 000		

Droit d'enregistrement : 4% du prix de la vente

Plus-value de cession : Pour le vendeur non assujetti au BIC, notamment les sociétés. Equivaut à 3% du prix de la vente.

### BAREME DE REDEVANCE D'OCCUPATION DES TERRAINS INDUSTRIELS

Annexe au Décret n°2015-810 du 18 décembre 2015 fixant le montant et les modalités de paiement de la redevance d'occupation des terrains industriels

ZONES	TAUX DE REDEVANCE (FCFA/M <sup>2</sup> /AN)
<b>ZONE A</b>	
Zone industrielle de Koumassi	2200
Zone industrielle de Vridi/port Bouët	2200
Zone industrielle de Yopougon	2000
Zone industrielle de PK24	2000
Hors zone industrielle	2000
<b>ZONE B</b>	
En zone industrielle	1000
Hors zone industrielle	1000
<b>ZONE C</b>	
En zone industrielle	100
Hors zone industrielle	100

Source : AGEDI, Août 2017